

## Calendrier de l'avent Questions Etablissement Sanitaire

Envie de challenger vos équipes ? Le RSQR vous propose un calendrier de l'avent ludique pour faire patienter les professionnels de santé jusqu'aux fêtes de fin d'année.

Pour qui ? Pour l'ensemble des professionnels des établissements adhérents au RSQR.

En quoi ça consiste ? Une fenêtre s'ouvre chaque jour et une nouvelle question apparaît ! Jusqu'au 24 Décembre, nous vous proposons de tester les connaissances de vos équipes sur la qualité et la sécurité des soins ! A vous de jouer !

Ce sera pour vous l'occasion d'échanger en équipe et avec le service qualité !

Les questions vous sont envoyées en amont afin d'étoffer les réponses avec les documents internes à l'établissement (procédures, affichage, protocole, conduites à tenir,...)



**Dimanche 1<sup>er</sup> Décembre :**

Weekend

**Lundi 2 Décembre :**

Question : Comment vérifier l'identité d'un patient ?

Réponse : Je lui demande de décliner son identité, et je vérifie son bracelet d'identification.

**Mardi 3 Décembre :**

Question : Le numéro de chambre peut être utilisé pour identifier un usager ? Vrai/Faux

Réponse : Le numéro de chambre de l'usager n'est pas un élément d'identification fiable. L'usager peut être amené à changer de chambre.

**Mercredi 4 Décembre :**

Question : Seules les erreurs d'identité avec des conséquences défavorables pour l'usager doivent être signalées comme événement indésirable Vrai/Faux ?

Réponse : Les erreurs d'identité sans conséquence pour l'usager doivent aussi être déclarées via le système de signalement des événements indésirables, car elles créent des opportunités d'identifier un problème, d'analyser ses causes et de mettre en place des actions visant à éviter sa répétition.

Cela permet d'agir rapidement avant la survenue d'une nouvelle erreur qui aura peut-être des conséquences.

**Jeudi 5 Décembre :**

Question : Ma collègue vient me voir en panique, elle a donné le traitement de Mme Bruneau à Mme Prunot qui est dans la même chambre. Je rédige une FEI? Vrai/Faux

Réponse : Vrai, c'est une erreur d'identité et une erreur médicamenteuse à l'étape de l'administration. Elle doit être signalée et les causes recherchées

**Vendredi 6 Décembre :**

Question : Mr Z est hospitalisé suite à une intervention chirurgicale. Il présente de la fièvre associée à un gonflement douloureux de la cicatrice. C'est un événement indésirable ? Vrai/Faux

Réponse : Vrai, on peut parler aussi d'une infection associée aux soins.

**Samedi 7 Décembre :**

Weekend

**Dimanche 8 Décembre :**

Weekend

### **Lundi 9 Décembre :**

Question : Que doit-on faire du traitement personnel du patient à son entrée en hospitalisation ?

- Le laisser en chambre
- Le garder en endroit sécurisé et lui restituer à sa sortie
- Le rendre à la famille en début d'hospitalisation

Réponse : Pour des raisons de sécurité, le traitement personnel du patient ne doit pas être laissé à sa disposition, en suivant la procédure interne de l'établissement (traitement rendu à la famille, traitement isolé et conservé dans un endroit sécurisé)

### **Mardi 10 Décembre :**

Question : Quelles informations doivent obligatoirement être retrouvées sur l'étiquette d'une préparation injectable ou reconstitution ?

- Le nom de l'IDE qui l'a préparée
- Les noms et prénoms de l'utilisateur
- Le nom de la spécialité / DCI
- Le numéro de chambre de l'utilisateur
- Le dosage
- Le nom du service/de l'établissement
- La voie d'administration
- La date et l'heure de préparation
- La durée et le débit d'injection

Réponse : attention sur le quiz

- Le nom de l'IDE qui l'a préparée
- Les noms et prénoms de l'utilisateur
- Le nom de la spécialité / DCI
- Le dosage
- La voie d'administration
- La date et l'heure de préparation
- La durée et le débit d'injection

### **Mercredi 11 Décembre :**

Question : Au moment de l'administration, on doit appliquer la règle des 5B. Quelle est cette règle ?

Réponse : Administrer au bon usager, le bon médicament, à la bonne dose, sur la bonne voie et au bon moment.

### **Jeudi 12 Décembre :**

Question : La température des réfrigérateurs contenant des médicaments doit être relevée et notée (tracée) quotidiennement. Vrai / Faux ?

Réponse : Les réfrigérateurs peuvent être pourvus de systèmes de contrôle et de sécurité qualifiés (alarmes, enregistrements...). A défaut, il est nécessaire de relever et tracer les

températures au moins une fois par jour. La température des réfrigérateurs doit se situer entre +2°C et +8°C.

**Vendredi 13 Décembre :**

Question : Quelle est la conduite à tenir en cas de rupture de la chaîne de froid ?

A- Relever la température extrême atteinte

B- Laisser le médicament dans le stock

C- Appeler la pharmacie

D- Isoler les produits

Réponse :

En cas d'excursion de température au-dessus de +8 °C ou en dessous de +2 °C :

- Isolez les produits pour qu'ils ne soient pas utilisés
- Relevez la température extrême atteinte ainsi que la durée de l'excursion de température
- Appelez le pharmacien de votre établissement pour connaître la conduite à tenir

**Samedi 14 Décembre :**

Weekend

**Dimanche 15 Décembre :**

Weekend

### **Lundi 16 Décembre :**

Question : L'échelle d'autoévaluation permet au patient en capacité de s'exprimer d'évaluer sa douleur. Citez au moins une échelle d'autoévaluation de la douleur.

Réponse :

- L'échelle verbale simplifiée (EVS)
- L'échelle visuelle analogique (EVA)
- L'échelle des visages
- L'échelle numérique

### **Mardi 17 Décembre :**

Question : Si je me blesse avec un objet piquant, coupant ou tranchant, que dois-je faire ?

Réponse :

- Laver puis désinfecter la blessure.
- Contacter un médecin référent
- Ne pas oublier de faire une déclaration d'AES (Accident d'Exposition au Sang).

Se référer à la procédure interne de conduite à tenir en cas d'AES qui doit être accessible et connue de tous.

### **Mercredi 18 Décembre :**

Question : Quels sont les vaccins obligatoires pour les professionnels exerçant en établissement de santé ?

Réponse : En date de septembre 2023, les vaccins obligatoires sont ceux contre l'hépatite B, la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite.

Les vaccins contre la grippe et la covid 19 sont eux fortement recommandés.

### **Jeudi 19 Décembre :**

Question : Vrai ou Faux ? La montre est considérée comme un bijou.

Réponse : VRAI, de ce fait, elle doit être retirée avant la prise de poste car c'est un vecteur de transmission de micro-organismes.

### **Vendredi 20 Décembre :**

Question : Que signifie IQSS ?

Réponse : Indicateur de Qualité et de Sécurité des Soins.

Ces indicateurs nationaux sont définis par la Haute Autorité de Santé (HAS). Les IQSS comportent différents indicateurs (consommation de produits hydroalcooliques, évaluation et prise en charge de la douleur, qualité de la lettre de liaison à la sortie...). Le recueil est obligatoire pour tout établissement de santé avec des IQSS adaptés à son activité.

**Samedi 21 Décembre :**

Weekend

**Dimanche 22 Décembre :**

Weekend

## Lundi 23 Décembre :

Question : Évaluer la satisfaction des patients est un moyen d'identifier des actions d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins.

Par quel(s) moyen(s) peut-on recueillir la satisfaction des patients ?

A- Le Patient traceur

B- Le questionnaire de sortie

C- Le Parcours traceur

D- Le recueil des plaintes et réclamations

E- Le dispositif national e-Satis

Réponse :

La satisfaction des patients peut être recueillie au travers des échanges avec les auditeurs lors d'un Patient traceur, grâce au questionnaire de sortie propre à l'établissement ou encore via le dispositif national de mesure de la satisfaction e-Satis. L'analyse des plaintes et réclamations est aussi une source d'identification d'améliorations basées sur l'avis des usagers.

En revanche, lors d'un Parcours traceur, seul le regard des professionnels est pris en compte.

## Mardi 24 Décembre

Question : Qu'est-ce qu'un CREX ?

A- Comité qui se réunit régulièrement pour sélectionner les événements indésirables à analyser

B- Cellule de radioprotection et d'exposition aux rayons X

C- Une spécialité de chirurgie orthopédique

Réponse :

C'est un Comité de Retour d'Expérience. Il se réunit à périodicité définie pour recenser les événements indésirables (EI) déclarés, sélectionner les événements indésirables (EI) à analyser, et valider les actions correctrices à mettre en place. C'est également suivre le plan d'actions des EI analysés précédemment.

Les professionnels impliqués dans l'EI seront associés à son analyse.